



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

**Exposition au Musée du Papier : convention Ville d'Angoulême -
Ecole d'Art de GrandAngouleme**

DE20160208_13	Conseil municipal du 8 février 2016
Rapporteur : Samuel CAZENAVE	Télétransmise à la Préfecture le 10 FEV, 2016 Affichée le 10 février 2016

L'an deux mille seize le huit février à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 28 janvier 2016

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. YOU, M. VERGNAUD, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. JUIN, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice)
Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : M. Patrick BOURGOIN

**Exposition au Musée du Papier : convention Ville
d'Angoulême - Ecole d'Art de GrandAngouleme**

Attractivité et développement
territorial
id : 1254

Conseil municipal
8 février 2016

13

Rapporteur : Samuel CAZENAVE

L'École d'Art de GrandAngoulême travaille chaque année sur une thématique précise qu'elle développe au sein des différents ateliers d'artistes amateurs. Les enseignants accompagnent les élèves dans leurs créations afin de réaliser au terme du cycle de travail, une exposition.

Cette année, l'École travaille sur la notion de voyage et plus particulièrement sur l'Inde. Parallèlement, le Musée du Papier a porté ces deux dernières années un projet humanitaire et scientifique en Inde du Nord qui a vu son aboutissement en novembre dernier, par le voyage du médiateur du musée. Ce dernier a récolté une banque d'images et divers papiers indiens qui seront exploités par l'École pour alimenter le travail des élèves. En février prochain, une exposition intitulée « Textures d'Inde », prendra place au sein du Musée du Papier, pour une durée d'un mois. L'objectif est de croiser le regard du médiateur avec celui des élèves entre l'Inde vécue et l'Inde imaginée.

Pour permettre la réalisation de cette exposition, une convention doit être passée entre la Ville d'Angoulême et le GrandAngoulême afin de définir les modalités de mise à disposition des salles d'expositions du Musée du Papier.

Je vous propose d'approuver la présente convention et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal
ledit jour
8 février 2016
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

